

# Tiré à part

*NodusSciendi.net Volume 23 ième Mars 2018*



*Volume 23 ième Mars 2018*

**Étude Réunie par**

**Dr. TROH GUEYES Léontine**

**Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY**



**ISSN 2308-7676**

## Comité scientifique de Revue

*BLÉDÉ, Logbo, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan*

*BOA, Thiéméli L. Ramsès, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny*

*BOHUI, Djédjé Hilaire, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny*

*DIJMAN, Kasimi, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny*

*KONÉ, Amadou, Professeur des Universités, Georgetown University, Washington DC*

*MADÉBÉ, Georice Berthin, Professeur des Universités, CENAREST-IRSH/UOB*

*RENOUPREZ, Martine, Professeur des Universités, Université de Cadix*

*SISSAO, Alain Joseph, Professeur des Universités, INSS/CNRST, Ouagadougou*

*TRAORÉ, François Bruno, Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny*

*VION-DURY, Juliette, Professeur des Universités, Université Paris XIII*

*VOISIN, Patrick, Professeur de chaire supérieure en hypokhâgne et khâgne A/L ULM, Pau*

*WESTPHAL, Bertrand, Professeur des Universités, Université de Limoges*

## Organisation

*Publication / DIANDUÉ Bi Kacou Parfait,*

*Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan*

*Rédaction / KONANDRI Affoué Virgine,*

*Professeur des Universités, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan*

*Production / SYLLA Abdoulaye,*

*Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, de Cocody-Abidjan*

## Sommaire

- 1- Dr BOGAT Marthe, *De la mise en littérature des territoires et du conflit des savoirs*
- 2- Dr DIALLO Adama, « Analyse de l'information topicale dans le fulfulde du Burkina-Faso »
- 3- Dr DIOUF Pierre Mbid Hamoudi, « La symbolique médico-religieuse de l'eau en Grèce ancienne : mythe et survivances »
- 4- Dr DJANDUÉ Bi Drombé, « El español en Costa de marfil: un presente dinámico y un futuro prometedor »
- 5- Dr DJE Bi Tchan Guillaume, Dr NKEZOK KOMTSINDI Valère, « Croyances irrationnelles et conduites à risques chez les conducteurs de motos-taxis du transport urbain au Cameroun »
- 6- Dr ELLA Edgard Maillard, « Les dictionnaires bilingues au Gabon et la prise en compte des contenus historiques et socioculturels pour un meilleur enseignement des langues locales »
- 7- Dr FARENKIA Bernard Mulo, *L'excuse et la préservation des faces en français parlé au Cameroun*
- 8- Dr GNESSOTÉ Dago Michel, « La représentation de l'humanisme dans le conte africain : l'exemple de « La cruche » dans « Le pagne noir » de Bernard Binlin Dadié »
- 9- Dr GUIRE Inoussa, « L'intégration de l'emprunt lexical en langue koromfe, variante de Mengao »
- 10- Dr MESSIA Rodolphe, Martin Millet, le personnage-écrivain et l'expérience esthétique dans *La Fascination du pire* de Florian Zeller
- 11- Dr NTSAME OKOUROU Franckline, *Un roman au confluent des savoirs : les inscriptions de l'histoire dans la fiction littéraire*
- 12- Dr PAMBO PAMBO N'DIAYE Ange Gaël, *The Mirror Effect in Ernest Hemingway's The Old Man and the Sea*
- 13- Dr TROH GUEYES Léontine, « *L'allégorie du sablier comme métaphore du rapport du réel merveilleux et du merveilleux scientifique* »
- 14- Dr YAO Jackin Simplicie, « Véronique Tadjo et l'exhibition d'une hétérogénéité intertextuelle : l'exemple de *L'Ombre d'Imana*, *Voyages jusqu'au bout du Rwanda* »

# L'EXCUSE ET LA PRESERVATION DES FACES EN FRANÇAIS PARLÉ AU CAMEROUN

FARENKIA Mulo Bernard  
Cape Breton University, Canada

## Résumé

Cet article propose une étude de l'excuse, un acte constitutif des « échanges réparateurs », en français au Cameroun. L'analyse rentre dans le cadre de la pragmatique des interactions verbales et la théorie des faces et s'appuie sur des observables recueillis auprès de 142 étudiant(e)s de l'Université de Yaoundé I et de l'Université de Douala au Cameroun. L'analyse scrute les stratégies mobilisées par les répondants pour présenter leurs excuses et interroge l'impact du degré de familiarité et de la distance hiérarchique entre les partenaires d'interaction sur le choix des formules d'excuse. Par ailleurs, cette analyse permet d'observer une certaine préférence par rapport à certaines stratégies d'excuses et leur variation, notamment en ce qui concerne la problématique de la gestion des faces.

**Mots-clés :** Excuse, face, politesse, variation stylistique, français au Cameroun

## 1. Introduction

Dans son ouvrage consacré à la politesse, au savoir-vivre et aux relations sociales, Dominique Picard indique que « même entre gens bien élevés, la vie collective offre de fréquentes occasions de se gêner mutuellement. Le code de politesse exige alors qu'on répare le préjudice subi » (Picard, 1998 : 65). La réparation d'un préjudice peut être matérielle ou verbale. S'agissant du deuxième cas de figure, la réparation verbale, on peut estimer qu'en présentant ses excuses la personne qui a causé l'offense fait savoir « à l'offensé qu'en dépit de l'offense commise (pour telle ou telle raison), [elle] désire malgré tout que l'interaction puisse se poursuivre sur un mode relativement harmonieux » (Kerbrat-Orecchioni, 1998 : 150). A cet égard, on peut se demander quelles sont les modalités de formulation l'excuse dans une langue spécifique. D'autant plus que la manière de présenter ses excuses peut différer d'une langue à l'autre et d'un espace culturel à l'autre. Le type d'offense commise, le type de relation interpersonnelle entre les interlocuteurs, les normes sociales, etc. peuvent avoir une incidence sur le choix des formules d'excuse. Pour ce qui est du français, on peut aussi postuler que les locuteurs du français dans les différents espaces de la francophonie ne partagent pas forcément les mêmes valeurs culturelles et, par conséquent, n'adoptent pas toujours le même comportement discursif dans la réalisation d'un même phénomène pragmatique. En d'autres termes, les formules d'excuse peuvent différer d'une variété régionale à l'autre, comme l'a si

bien démontré Schölmberger (2008) dans son étude sur l'excuse en français de France et en français québécois.

À la suite des travaux antérieurs, mais aussi en partant des observations faites sur des données produites par un groupe de locuteurs camerounais, cette étude propose une description des stratégies utilisées pour présenter les excuses en français parlé au Cameroun. Un autre axe de l'analyse sera consacré à l'impact du degré de familiarité et de la distance hiérarchique entre les interlocuteurs sur les stratégies d'excuse attestées. Après cette introduction, nous procéderons à une présentation succincte de l'excuse en tant qu'acte de langage et de l'état des lieux, dans la section 2. Ensuite, nous présenterons notre approche méthodologique dans la section 3. Les analyses des stratégies de formulation de l'excuse identifiées dans le corpus se feront dans la section 4. La conclusion suivra dans la section 5.

## 2. Cadre théorique

L'excuse est un acte expressif, réalisé pour exprimer l'état émotionnel du locuteur par rapport à un acte verbal ou non verbal. Dans une perspective interactionniste, l'excuse fait partie d'une séquence, communément appelée *échange réparateur* (cf. Kerbrat-Orecchioni, 1998), qui inclut, entre autres, l'offense commise par A à l'égard de B, l'acte réparateur, c'est-à-dire l'excuse, produite par A et la réaction à l'excuse. L'extrait ci-dessous, tiré de notre corpus, illustre une telle séquence. Il s'agit d'un échange entre Jacques (J), l'offenseur, et Paul (P), l'offensé.

1. J : Paul je viens de briser ton vase en voulant défaire mon manteau.
2. P : Oh! Jacques mon nouveau vase? Oh lala! C'est un vase de souvenir je ne peux pas le perdre.
3. J : Vraiment je suis désolé, je regrette c'est un accident. Je pourrais t'acheter un autre s'il pourra t'apaiser.
4. P : C'est un accident je ne te condamne pas, tu peux le faire si tu veux.
5. J : Je te suis redevable pour ton indulgence.

L'offense est annoncée dans l'intervention (1). En (2). Paul réagit à l'annonce en signifiant sa désolation tout relevant la valeur de la perte qu'il vient subir. L'acte réparateur est actualisé en (3) moyennant deux formules d'excuse assorties d'une offre de remplacement du vase brisé. Paul réagit positivement à l'excuse en (4) tout en relativisant l'incident et en accordant une marge de manœuvre à Jacques en ce qui concerne la réparation matérielle du préjudice. Ce dernier exprime son appréciation du comportement verbal de son ami en (5).

Il faut signaler que tous les échanges dans le corpus ne suivent pas cette structure et que notre étude porte uniquement sur l'acte réparateur (l'excuse telle que réalisée

dans l'intervention (3) de l'exemple ci-dessus). Rappelons que la fonction de l'excuse est de « changer la signification attribuable à un acte, transformer ce qu'on pourrait considérer comme offensant en ce qu'on peut tenir pour acceptable » (Goffman, 1973 : 113). En d'autres termes, l'excuse vise à (re)valoriser la face de l'offensé et à réhabiliter la relation sociale entre offenseur et offensé. Présenter ses excuses peut aussi s'appréhender comme un acte menaçant pour le locuteur, d'autant plus qu'en demandant pardon, le locuteur reconnaît implicitement une certaine incompétence sociale de sa part, celle à l'origine du préjudice subi par l'interlocuteur. Bref, l'excuse est une forme d'autodénigrement (Brown et Levinson, 1987 : 68). L'excuse est pour ainsi dire un « acte complexe de rééquilibrage des "faces" des interlocuteurs » (Araújo Carreira, 1997 : 159). Selon les tenants des arguments que nous venons de mentionner, l'énonciateur qui présente ses excuses doit faire face à deux contraintes : préserver la face de l'autre tout en protégeant sa propre face. Afin de gérer ces deux contraintes de manière efficace, le locuteur doit aussi tenir compte de la gravité de l'offense et du contexte situationnel et culturel où l'échange a lieu. Comme nous le montrerons dans l'analyse du corpus, l'une des stratégies en jeu consiste à produire des séquences d'énoncés associant des formules d'excuses, des justifications, des offres de réparation, entre autres.

Signalons que l'excuse a déjà fait l'objet d'une abondante recherche. Parmi les travaux pionniers sur la question, on peut citer le « Cross-cultural speech act realization project » (CCSARP) (cf. Blum-Kulka, House & Kasper, 1989), consacré aux requêtes et excuses en anglais (de l'Australie, des États-Unis, de l'Angleterre), en français canadien, en danois, en allemand et en hébreu. À la suite de ce projet, plusieurs études ont été menées sur d'autres langues et cultures (cf. Olsthain 1989). En ce qui concerne le français et l'espace francophone, on dénombre quelques travaux sur l'excuse en français de France (Kerbrat-Orecchioni 1998 : 149-197 ; 2005 : 122-139 ; 2013), en français langue seconde (Warga, & Schölmberger, 2007 ; Edmonds, 2010). À cela il faut ajouter des études comparatives et interculturelles comme celle de Schölmberger (2008) sur l'excuse en français de France et en français Québécois et l'étude de Diyani Bingan (2010) sur les salutations et les excuses en allemand et en français camerounais. D'une manière générale, ces analyses relèvent différentes formes de réalisation de l'excuse, dont le choix est déterminé par les variables telles que la distance sociale, la distance hiérarchique et la gravité de l'offense commise. L'étude proposée ici se situe dans le prolongement de ces travaux.

### 3. Méthodologie

Cette étude se fonde sur des données écrites obtenues au moyen d'un questionnaire élaboré selon le modèle du Discourse Completion Test (DCT) (cf. Blum-Kulka et. al., 1989). Le DCT consiste à présenter aux participants des situations de production



d'actes de parole spécifiques avec la consigne de formuler spontanément les actes en question, tel qu'ils l'auraient fait dans une situation réelle. Il est clair que les données ainsi recueillies ne peuvent pas restituer les éléments des conversations naturelles (on peut citer : la gestion des tours de parole, l'agencement séquentiel des actes, les marqueurs d'hésitation, les marques prosodiques et posturo-mimico-gestuelles, entre autres.). En outre, les participants sont appelés à s'imaginer dans des situations avant d'écrire ce qu'ils diraient en pareilles situations. Toutefois, cette méthode présente plusieurs avantages. En utilisant le DCT, le chercheur obtient, en un temps relativement court, des données d'un grand nombre de participants, lesquels appartiennent souvent au même groupe sociologique (les étudiants, dans notre cas). Ces données se prêtent très bien à l'analyse de l'impact des facteurs situationnels et socioculturels tels que le degré de connaissance et la distance hiérarchique, etc. sur les formulations des actes de parole étudiés. Les données ainsi recueillies nous renseignent sur le comportement discursif des répondants dans des situations bien spécifiques et sur les formulations jugées les plus adaptées aux situations qui leur ont été présentées.

Du point de vue d'une pragmatique contrastive et interculturelle des pratiques langagières en francophonie, le DCT peut s'avérer être une méthode très rentable d'autant plus que l'utilisation du même questionnaire dans différents espaces francophones permet de générer, d'analyser et de comparer des données similaires (cf. Baron et Schneider, 2009: 431). Par ailleurs, le questionnaire élaboré selon le modèle du DCT permet de recueillir des données à cheval entre l'oral et l'écrit dans la mesure où les informateurs livrent sous forme écrite ce qu'ils disent ou diraient dans les situations à l'étude (cf. Schölmberger, 2008: 337).

Un questionnaire comportant plusieurs situations de communication a été proposé à 142 étudiants (97 de sexe féminin et 45 de sexe masculin) de l'Université de Douala et de l'Université de Yaoundé, âgés de 18 à 30 ans (la majorité d'entre eux, c'est-à-dire que 105 répondants, étaient âgés de 20 à 25 ans). Les répondants étaient tous locuteurs du français depuis l'école primaire et ont déclaré qu'ils employaient aussi des langues autochtones en milieu familial ainsi que le camfranglais avec les amis et connaissances. Dans le but de générer des formules d'excuses variées, nous avons proposé deux situations portant sur l'excuse. La première illustre un cas de relation de proximité et d'égalité (l'offenseur et l'offensé sont des amis) alors que la deuxième illustre un cas d'inégalité où la formulation de l'excuse se fait de bas en haut (l'offenseur est un(e) étudiant(e) et l'offensé(e) est un(e) enseignant(e)). Elles étaient décrites de la manière suivante :

- a) **Situation 1 :** Vous arrivez chez votre ami(e) et, en enlevant votre manteau, vous renversez un vase qui se brise en plusieurs morceaux.

Votre ami(e): Oh non !

Vous :

- b) **Situation 2 :** Vous avez accepté d'aider votre Professeur(e) dans le cadre de son projet de recherche. A cet effet, vous avez une rencontre avec votre professeur(e) à 9H:00 le lendemain. Vous avez dormi plus longtemps que d'habitude parce que vous êtes rentré(e) tard la veille et vous avez oublié de régler le réveil. Vous serez en retard au rendez-vous. Alors vous appelez votre professeur(e).

Votre Professeur(e) : Allo bonjour, Professeur X.

Vous :

Pour analyser les données recueillies nous avons adopté une approche qualitative assortie parfois de quelques commentaires quantitatifs. Chacune des 272 occurrences d'excuses relevées dans le corpus a été examinée individuellement afin d'en déterminer la composition en termes de nombres d'énoncés mobilisés pour la construire. Cet exercice nous a permis de constater que certaines excuses sont formulées moyennant un seul énoncé (micro-actes) tandis d'autres résultent de la combinaison de plusieurs énoncés (macro-actes). Il était donc nécessaire de déterminer si les énoncés ou actes individuels attestés représentent des formules d'excuses proprement dites ou des actes accompagnateurs (voir section 4.1). Le deuxième volet de l'analyse était réservé à la description des types d'excuses, notamment les excuses directes et les excuses indirectes (voir section 4.2). La dernière partie de l'analyse est consacrée à la description des procédés d'adoucissement et d'intensification identifiés dans les exemples (section 4.3). Une fois les cadres théoriques et méthodologiques cernés, il s'agira maintenant de présenter et discuter les résultats des analyses effectuées, dans la section qui suit.

#### **4. Résultats et discussion**

##### **4.1 Les types d'actes employés**

Le premier volet de l'analyse consistait à recenser la fréquence des types d'actes employés dans la formulation de l'excuse. Le résultat de cette analyse est présenté dans le Tableau ci-dessous.



**Tableau 1.** Distribution des types d'actes

Type d'acte		Situation 1 (Vase brisé)	Situation 2 (Retard au rendez-vous)	Total
Actes centraux	Excuses directes	182	111	293 (41.3%)
	Excuses indirectes	87	155	242 (34%)
Actes subordonnés		6	169	175 (24.7%)
<b>Total</b>		<b>275</b>	<b>435</b>	<b>710 (100%)</b>

On constate que sur les 710 actes individuels identifiés dans le corpus, 535 (75.3%) sont des actes centraux et 175 (24.7%) sont des actes subordonnés. Sur les 535 actes centraux recensés, 293 (41.3%) sont des excuses directes et 242 (34%) sont des excuses indirectes. Dans l'ensemble donc, les répondants s'appuient largement sur les actes centraux pour présenter leurs excuses et ils le font pour la plupart de manière directe.

## 4.2 Les types d'excuses

### 4.2.1 Les excuses directes

Les répondants s'excusent de manière directe moyennant les stratégies telles que *l'expression de regret*, *la demande de pardon* et *l'offre d'excuse*. Ces stratégies ont en commun le fait qu'elles indiquent explicitement la force illocutoire de l'acte énoncé, l'intention de présenter ses excuses. La répartition des excuses directes dans le corpus est présentée dans le Tableau 2.

**Tableau 2.** Distribution des excuses directes

Type d'excuse	Situation 1 (Vase brisé)	Situation 2 (Retard au rendez-vous)	Total
Expression de regret	82 (45%)	23 (20.7%)	105 (35.8%)
Demande de pardon	20 (11%)	12 (10.8%)	32 (11%)
Offre d'excuse	80 (44%)	76 (68.5%)	156 (53.2%)
<b>Total</b>	<b>182 (100%)</b>	<b>111 (100%)</b>	<b>293 (100%)</b>

Le Tableau 2 montre que les répondants recourent le plus fréquemment aux offres d'excuses (156 occurrences, soit 53.2%) pour s'excuser de manière directe. Le corpus comporte aussi 105 expressions de regret (35.8%) et 32 demandes de pardon (11%). Au

plan de la distribution situationnelle, le Tableau 2 indique que les répondants utilisent les excuses directes beaucoup plus dans la situation 1 (vase brisé : 190 occurrences sur les 293 attestées) que dans la situation 2 (retard au rendez-vous : 127 exemples sur les 293 identifiés). Par ailleurs, les expressions de regret et les offres d'excuses sont les deux stratégies préférées des répondants lorsque ces derniers s'adressent aux amis (situation 1), tandis que les offres d'excuses sont de loin la stratégie directe la plus usitée quand les répondants s'excusent auprès de leurs professeurs (situation 2). Signalons aussi que les excuses directes ne sont pas toujours employées solitairement. Elles sont généralement associées aux excuses indirectes et/ou aux actes accompagnateurs. Après ces considérations quantitatives, passons maintenant à l'analyse des réalisations linguistiques des excuses directes. Nous commençons par les expressions de regret.

### **Les expressions de regret**

Elles sont mises en jeu pour décrire l'état d'âme du locuteur : celui de regret par rapport à l'offense commise. En employant cette stratégie directe, le locuteur a l'intention d'apaiser la colère de l'interlocuteur. Parmi les divers types d'énoncés utilisés à cet effet on peut trouver :

- Les formes elliptiques : « *Désolé ! Désolé de / pour le retard* » ; « *Sincèrement désolé pour l'absence* ».
- Les formules routinières plus ou moins élaborées : « *Je suis (vraiment) désolé / navré* » ; « *Je suis navré de vous avoir fait attendre* » ; « *Je suis désolé de ce rendez-vous manqué* » ; « *J'en suis désolé* » ; « *Professeur, je suis complètement désolé* ».
- Autres formes : « *Mon regret est sans limite à la suite de cet incident* ».

### **Les demandes de pardon**

Comme son nom l'indique, cette stratégie est employée pour demander pardon. Ce type d'excuse directe est réalisé de diverses manières. On peut citer :

- Les formes elliptiques : « *Pardon !* » ; « *Mille fois pardon!* » ; « *Pardon pour votre vase* ».
- Les formules performatives telles que « *je vous demande pardon* », les constructions telles que « *je vous demande des excuses* » et « *je te demande les excuses* » qui signifient « *je vous demande pardon* ». Ces deux constructions semblent résulter du mélange de « *je te/vous demande pardon* » et « *je te/vous présente mes excuses* ».

- Les formes performatives modalisées : « je vous prie de pardonner mon retard »; « je vous prie de m'excuser »; « je vous prie de bien vouloir excuser mon retard »; « je vous prie d'excuser le retard que j'accuse »; « je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses »; « je vous prie d'accepter mes excuses ».
- Les formes injonctives et les formes impératives modalisées : « Pardonne-moi/ pardonnez-moi »; « pardonnez-moi si j'arrive un peu en retard »; « pardonne mon inattention »; « excusez-moi! »: « excusez-moi madame de n'avoir pas honoré l'heure du rendez-vous »; « excusez mon retard s'il vous plaît »; « accepter mes excuses »; « veuillez m'excuser »; « veuillez me pardonner »; « veuillez m'excuser monsieur pour le retard »; « veuillez m'en excuser »; « ne te mets pas en colère »; « vraiment ne vous fâchez pas ».
- Les formes interrogatives et déclaratives : « Est-ce que vous me pardonnez Monsieur? »; « en fait je vous appelle pour vous demander pardon pour le retard »; « vous allez m'excuser pour le retard »; « j'espère que tu ne m'en veux pas trop »; « j'espère que vous me comprendrez ».

### **Les offres d'excuse**

Parmi les formes mobilisées à cet effet on peut trouver :

- Les formes elliptiques : « Mes excuses »; « mille excuses »; « mille excuses du retard »; « toutes mes excuses »; « toutes mes excuses pour le retard ».
- Les formes performatives : « Je vous présente mes excuses pour le retard »; « je te présente toutes mes excuses »; « je m'excuse »; « je m'excuse du retard »; « monsieur je m'excuse sincèrement ».
- Les formes performatives modalisées au moyen des verbes semi-auxiliaires et autres marqueurs de modalité : « Je veux m'excuser pour le retard »; « je voudrais m'excuser pour le retard »; « j'aimerais m'excuser pour le retard »; « je tiens/tenais à m'excuser pour le retard »; « je tenais à m'excuser par rapport au retard que je vais accuser »; « je vous prie d'accepter mes excuses ».
- Autres formes : « Je vous appelle pour vous présenter mes excuses »; « je vous appelle pour m'excuser auprès de vous »; « c'est pour m'excuser du fait que je serai en retard ».

### **4.2.2. Les excuses indirectes**

Pour présenter leurs excuses de manière indirecte, les répondants font appel à quatre stratégies, notamment *la reconnaissance de la faute, la justification de l'offense, l'offre de réparation et la promesse de non-répétition*. La distribution de ces stratégies indirectes est présentée dans le Tableau 3.

**Tableau 3.** Distribution des excuses indirectes

Type d'excuse directe	Situation 1 (Vase brisé)	Situation 2 (Retard au rendez-vous)	Total
Reconnaissance de l'offense	68	74	142 (58.7%)
Justification de l'offense	5	63	68 (28%)
Offre de réparation	12	17	29 (12%)
Promesse de non-répétition	2	1	3 (1.3%)
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>155</b>	<b>242</b>

Premièrement, on constate que la stratégie indirecte préférée des répondants consiste à reconnaître l'offense. Sur les 242 excuses indirectes recensées, il y a 142 (58.7%) reconnaissances de l'offense, 68 (28%) justifications de l'offense, 17 (12%) offres de réparation et trois (1.3%) promesses de non répétition. Deuxièmement, le Tableau 3 indique que le taux d'emploi des excuses indirectes est largement plus élevé dans la situation du retard au rendez-vous avec le professeur (S2 : 155 occurrences sur 242, soit 64%). Le type d'interaction proposée dans la situation 2 semble avoir influencé le choix des répondants. Il s'agit ici, rappelons-le, d'une interaction asymétrique où l'offense a été commise par une personne en position d'infériorité. Pour réparer le préjudice le locuteur se doit de faire usage d'un ensemble de stratégies susceptibles de préserver la face de l'interlocuteur en position haute et de sauvegarder leur relation socio-institutionnelle. D'où le recours à l'emploi et la combinaison de plusieurs stratégies. Troisièmement, le Tableau 3 montre que la justification, la deuxième stratégie indirecte préférée des répondants, est beaucoup plus produite dans la situation 2 (retard au rendez-vous avec le professeur) : en effet sur les 68 justifications identifiées dans le corpus, 63 (92.6%) exemples sont attestés dans la situation 2. Dans la section qui suit, ces stratégies indirectes sont présentées avec une attention particulière sur leurs fonctions pragmatiques, traits sémantiques et formes de réalisation. Il est judicieux de préciser que ces excuses indirectes ne sont généralement pas employées seules, elles sont associées aux excuses directes et/ou à d'autres types d'excuses indirectes. Nous commençons par la reconnaissance de la faute.

#### **La reconnaissance de la faute**

Encore appelée « expression ou prise de responsabilité », cette stratégie est mobilisée par le locuteur pour admettre ou reconnaître la faute commise. Elle se réalise de diverses manières. Certains locuteurs reconnaissent explicitement la faute

(« *c'est entièrement de ma faute* ») tandis que d'autres font part à leur vis-à-vis de ce que l'offense a été commise (« *je suis en retard* » ; « *je ne serai pas à l'heure au rendez-vous* » ; « *j'ai brisé ton vase* »). L'annonce ou la description de l'offense s'actualise selon le principe « *faute avouée est à moitié pardonnée* ». Il faut souligner que le contenu et les formes linguistiques de cette stratégie ne sont pas les mêmes dans les deux situations. Dans la situation 1 (vase brisé), nous avons relevé une grande variété d'énoncés mis en jeu pour reconnaître la faute. Dans la situation 2 (retard au rendez-vous), la forme privilégiée par les répondants est celle consistant à annoncer l'offense, moyennant des énoncés tels que « *j'aurai un retard* » ; « *j'accuserai un retard de quinze minutes* » ; « *j'ai un petit contre temps* » ; « *je viendrai en retard* » ; « *je ne serai pas à l'heure au rendez-vous* », etc. Ces énoncés sont généralement introduits par des formules d'annonce comme « *juste pour vous dire que* » ; « *c'est juste pour dire/signaler que* » ; « *je voulais juste vous prévenir/informer que* », tel qu'en (1), (2) et (3). Ces expressions servent à anticiper sur la réaction de l'interlocuteur par rapport à l'offense.

- 1) Allo, bonjour, **je vous appelle pour vous dire que j'accuserais un léger retard à notre rendez-vous**. Veuillez m'excuser pour ce désagrément. (S2)
- 2) Bonjour professeur, c'est votre étudiante. **J'accuserai un retard d'une trentaine de minutes**. Veuillez m'excuser. (S2)
- 3) Bonjour, s'il vous plaît monsieur, je risque d'arriver en retard et je voulais vous prévenir. (S2)

Une autre sous-stratégie consiste à indiquer que l'offense n'est/n'était pas intentionnelle. Les répondants emploient à cet effet les énoncés tels que « *je n'ai pas fait exprès* » ; « *je n'ai pas fait/prêté attention* » ; « *ce n'était pas dans mes intentions* » ; « *je l'ai renversé par hasard* ».

Une troisième sous-stratégie employée par les répondants pour reconnaître la faute et s'en excuser implicitement consiste relever une défaillance de leur part comme étant à l'origine du préjudice. Ils mobilisent à cet effet des énoncés de dévalorisation de soi et d'auto-blâme tels que « *parfois je suis maladroite* » ; « *je suis un peu maladroit* » ; « *comme je suis si maladroit* » ; « *quel maladroit je suis* », etc. D'autres répondants utilisent des énoncés servant à reconnaître que le préjudice aurait dû être évité ou qu'ils auraient dû faire plus attention (« *j'aurais dû me reculer* » ; « *je n'ai pas fait attention au vase* »). Une quatrième sous-stratégie consiste à exprimer un sentiment de surprise (« *je ne sais vraiment pas comment c'est arrivé* »).

Il est important de signaler que les expressions de reconnaissance de la faute sont généralement accompagnées d'une excuse directe et/ou d'une autre stratégie d'excuse indirecte, tel qu'en (4). On observe dans cet exemple que l'étudiante se

présente d'abord (« c'est l'étudiante « X » »). Ensuite, elle annonce à son interlocuteur qu'elle sera en retard, une reconnaissance de l'offense assortie d'une justification (« car j'ai eu un imprévu »). Elle clôture son intervention avec une demande de pardon, une excuse directe donc (« veuillez encore m'excuser madame »).

- 4) C'est l'étudiante « X ». Madame je voulais juste vous signaler que j'aurai quelques minutes de retard car j'ai eu un imprévu. Veuillez encore m'excuser madame. (S2)

### **La justification de l'offense**

Le deuxième type d'excuse indirecte consiste à justifier l'offense. Le locuteur énonce les raisons qui l'ont poussé à commettre l'offense, ce qui revient à demander implicitement pardon. Les énoncés employés à cet effet varient selon les contextes situationnels. Dans la situation du vase brisé, les répondants évoquent la surprise, tel qu'en (5), le stress ou la fatigue (6), l'inattention, tel qu'en (7).

- 5) Oh! Je suis vraiment désolé! Je te promets de t'en acheter un autre très bientôt. **Tout s'est passé si vite! Je ne sais vraiment pas comment c'est arrivé.** Encore désolé. (S1)
- 6) Mon Dieu! Je suis vraiment désolé mon cher! **J'ai été tellement stressée durant cette journée!** (S1)
- 7) Je n'avais même pas prêté attention à la présence d'un vase autours de moi. (S1)

Dans la situation du retard au rendez-vous avec le professeur, les répondants évoquent des raisons telles que le stress, le réveil qui n'a pas sonné à l'heure indiquée, tel qu'en (8), la fatigue, tel qu'illustré en (9), etc. Certains locuteurs préfèrent annoncer le retard tout en précisant qu'ils n'y pouvaient rien, comme le montre (10).

- 8) Mon réveil n'a pas sonné. (S2)
- 9) Professeur, la fatigue d'hier ne m'a pas permis de me lever ce matin. (S2)
- 10) Je serai en retard à cause d'une raison indépendante de ma volonté). (S2)

### **L'offre de réparation**

Une autre stratégie indirecte consiste à proposer une réparation du tort causé. Le type de réparation proposé varie d'une situation à l'autre. Les énoncés employés dans les deux situations sont associés aux excuses directes, à d'autres types d'excuses indirectes et/ou aux actes accompagnateurs. Puisque le dégât causé dans



la situation du vase brisé (S1) est d'abord matériel, la plupart des répondants proposent comme réparation, l'achat d'un autre vase, tel qu'en (11) et (12). Il y a aussi des exemples où les répondants proposent plutôt d'aider à nettoyer les débris du vase brisé, comme l'illustre 13). Signalons aussi des cas où les répondants combinent les deux types de réparation, tel qu'en (14).

- 11) Oh! Je suis vraiment désolé! **Je te promets de t'en acheter un autre très bientôt.** Tout s'est passé si vite! Je ne sais vraiment pas comment c'est arrivé. Encore désolé. (S1)
- 12) Excusez-moi, je l'ai fait par inadvertance. **Si cela vous dérange j'irai au marché acheter un autre vase pour compenser ce que j'ai cassé.** (S1)
- 13) Vraiment je m'excuse, je n'ai pas fait attention, ne te mets pas en colère, je suis sincèrement désolé. **Je vais nettoyer.** (S1)
- 14) Je suis vraiment désolé, ce n'était pas intentionnel. **Je t'aide à nettoyer et puis on verra quoi faire s'il faut le remplacer.** (S1)

Dans la situation du retard au rendez-vous (S2), les locuteurs promettent divers types de réparation. Le premier type consiste à rassurer l'interlocuteur que l'arrivée du retardataire est imminente, tel qu'illustré en (15), à annoncer qu'en dépit du retard, le locuteur est déterminé à honorer le rendez-vous, comme le montre (16). Le deuxième type consiste à promettre de rattraper le temps perdu, tel qu'en (17).

- 15) Je suis désolée Monsieur, je serai en retard au rendez-vous. Cela ne dépend pas de ma volonté. **Je ferai tout pour être là le plus tôt possible.** (S2)
- 16) C'est votre étudiante avec qui vous aviez rendez-vous aujourd'hui. Je tiens tout d'abord à m'excuser pour mon retard monsieur. En effet je me suis réveillée tard car j'étais très fatiguée et j'ai dormi tard. **Mais si vous n'y trouvez pas d'inconvénient je peux être là dans une heure pour vous aider comme prévu.** (S2)
- 17) Monsieur je suis votre étudiant qui était censé vous rencontrer aujourd'hui. Je m'excuse du retard. **Je vous promets que ce retard sera rattrapé le plus vite possible.** (S2)

Une autre forme de réparation attestée dans la situation 2 consiste à suggérer que le destinataire fixe un autre rendez-vous pouvant permettre le rattrapage du temps perdu (« pouvez-vous fixez un autre rendez-vous? ». Des énoncés comme « je vous expliquerai dès que j'arriverai », « dès mon arrivée je vous dirai tout » sont employés pour promettre de tout expliquer au destinataire le moment opportun. De tels

énoncés peuvent aussi s'interpréter comme des tentatives de réparation du préjudice causé.

### **La promesse de non-répétition**

Le locuteur promet qu'il veillera à ce que l'offense ne se répète pas moyennant des énoncés tels que « *c'est la première et la dernière fois* » ; « *la prochaine fois je ferai bien attention* » ; « *s'il te plaît prochainement je serai plus prudente* » ; « *la prochaine fois je tacherai de venir à l'heure* ».

In fine, les analyses dans cette section montrent que les répondants disposent d'une panoplie de stratégies pour présenter leurs excuses de manière directe et indirecte. Les exemples du corpus révèlent aussi que les locuteurs francophones interrogés font appel à divers procédés pour modaliser la force illocutoire de leurs excuses. Les procédés modalisateurs mis en jeu peuvent adoucir ou intensifier les excuses décrites plus haut.

### **4.3 Les procédés de modalisation des excuses**

Il faut rappeler que nous entendons par modalisation le degré d'adhésion du locuteur à son discours ou la manière dont il situe son excuse par rapport aux aspects tels que la sincérité, la gravité de l'offense, etc. La modalisation peut donc s'analyser en termes d'atténuation ou d'intensification des excuses formulées. Dans cette étude, deux types de modalisation seront pris en compte : la modalisation interne et la modalisation externe. Le premier type de modalisation a lieu moyennant des procédés lexicaux divers, comme dans l'exemple (18) où l'adverbe « *vraiment* » sert à augmenter la valeur illocutoire de l'excuse (« je suis désolé »). Cet adverbe sert, plus précisément, à exprimer le degré de sincérité du locuteur par rapport au regret exprimé. Il faut aussi signaler la présence de l'interjection « *oh* » dont la fonction est d'exprimer l'état psychologique du locuteur, celui du regret par rapport à l'offense commise.

18) **Oh**, je suis **vraiment** désolé. (S1)

La modalisation externe s'effectue en ajoutant des actes accompagnateurs aux excuses proprement dites, tel qu'en (19).

19) Chère amie, je m'excuse, s'il te plait pardonne-moi. Je n'ai pas fait cela exprès.  
**L'erreur est humaine.** (S1)

En (19), l'intervention se compose d'une excuse directe (« *chère amie, je m'excuse* »), d'une autre excuse directe (« *s'il te plait pardonne-moi* »), suivie d'une reconnaissance

de la faute : le locuteur reconnaît que l'offense a effectivement eu lieu mais il indique que la faute n'est pas volontaire. Le dernier énoncé (« *l'erreur est humaine* ») est un acte accompagnateur qui sert à renforcer les excuses précédentes. Dans la section qui, il sera question de scruter l'emploi des actes accompagnateurs.

#### 4.3.1 Les actes accompagnateurs

Les répondants ont utilisé en tout 175 occurrences d'actes accompagnateurs appartenant à différents types d'actes illocutoires, comme le montre le Tableau 4. Nous décrivons ci-dessous les types d'actes accompagnateurs, leurs distributions et fonctions pragmatiques.

Tableau 4. Distribution des actes accompagnateurs

Type d'excuse directe	Situation 1 (Vase brisé)	Situation 2 (Retard au rendez-vous)	Total
Minimisation de la portée de l'offense	3	1	4
Question	1	0	1
Critique / réprimande	1	0	1
Enoncé proverbial	1	0	1
Présentation	0	88	88
Salutation d'ouverture	0	66	66
Demande	0	5	5
Information	0	4	4
Question	0	3	3
Remerciement	0	2	2
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>169</b>	<b>175</b>

En ce qui concerne la distribution de ces actes dans les deux situations, le Tableau 4 montre que 169 (96.6%) occurrences des 175 attestées sont produites dans la situation 2 (retard au rendez-vous) et seulement 6 (3.4%) exemples sont identifiés dans la situation 1 (vase brisé). On observe ensuite qu'à l'exception de la minimisation de l'offense les actes employés dans les deux situations ne sont pas les mêmes.

La minimisation de la portée de l'offense, le premier type d'acte accompagnateur présenté dans le Tableau 4, est attestée trois fois dans la situation 1 et une fois dans la situation 2. Cet acte est mobilisé dans la situation 1 pour amenuiser symboliquement le coût ou dégât engendré par l'inadvertance de l'offenseur. Cela consiste à minimiser explicitement l'ampleur de l'accident, tel qu'en (20), à exhorter l'interlocuteur à ne pas s'emporter outre mesure, tel (21), à exprimer l'espoir que le

dommage causé par l'accident n'est pas énorme, comme le montre (22). Dans l'exemple attesté dans la situation 2, le locuteur minimise l'ampleur de l'offense en rassurant le professeur que le retard n'aura pas de conséquences néfastes sur le déroulement du projet de recherche de ce dernier, comme en témoigne l'exemple (23). Dans tous les cas de figure, ces minimisations ont pour finalité de contribuer à désamorcer la fureur ou la frustration ressentie par l'interlocuteur et à développer chez ce dernier l'esprit de compréhension et de pardon.

- 20) Je suis désolé. **Rien de grave.** (S1)
- 21) Oh je suis sincèrement désolée, **tu n'as pas à t'en faire** c'est de ma faute comme je suis si maladroit. (S1)
- 22) Excuse-moi, je ne l'ai pas fait exprès. **J'espère que ce n'est pas une grosse perte.** Je suis vraiment désolé. (S1)
- 23) Oui monsieur, c'est votre étudiante! J'appelle pour m'excuser car je serai quelque peu en retard. **Je dois toutefois vous promettre que cela ne nuira en rien à votre projet de recherche.** Encore désolé, monsieur pour le retard. (S2)

Nous avons identifié une question dans la situation 1, tel montré en (24). Dans cet exemple, le locuteur montre à travers l'interjection (« *oh zut!* ») et l'autocritique (« *quel maladroit je suis* ») qu'il est vraiment désolé d'avoir brisé le vase de son ami. Il poursuit son intervention avec une excuse directe assortie de la précision que son acte est involontaire (« *excuse-moi ce n'était pas mon intention* »). La question « *que diront les parents?* » sert ici à montrer au destinataire qu'il se soucie aussi de la réaction des parents de l'interlocuteur.

- 24) Oh zut! Quel maladroit je suis! Excuse-moi ce n'était pas mon intention. **Que diront les parents?** (S1)

Un autre type d'acte accompagnateur attesté dans la situation 1 est la critique envers l'autre, tel qu'illustré en (25). Dans cet exemple, la critique est employée par le locuteur pour tenter de ne pas assumer complètement la responsabilité du tort causé et de relever la part responsabilité de l'interlocuteur. Le locuteur dit en quelque sorte que l'accident n'aurait pas eu lieu si le destinataire avait agi de manière un peu plus responsable.

25) Je m'excuse! **Mais il faut aussi apprendre à mettre les choses à la place appropriée qu'on ne les renverse plus ainsi.** (S1)

L'énoncé proverbial est un autre type d'acte produit dans la situation 1. Il est mis en jeu pour amadouer l'interlocuteur. C'est ce que montre l'exemple (26). Le proverbe a pour finalité d'augmenter la valeur persuasive des trois excuses précédentes.

26) Chère amie, je m'excuse, s'il te plait pardonne-moi. Je n'ai pas fait cela exprès.  
**L'erreur est humaine.** (S1)

Le Tableau 4 montre que la majorité des actes accompagnateurs employés dans la situation 2 sont des actes de familiarisation. Ce choix s'explique par le type d'interaction qui a lieu dans cette situation. Le locuteur appelle son professeur au téléphone pour lui annoncer son retard au rendez-vous et s'en excuser d'avance. Le locuteur semble donc penser que dans une situation pareille, il est opportun de saluer son interlocuteur et de dévoiler son identité tout d'abord avant de lui rappeler la raison du coup de fil. Ces actes de familiarisation sont donc une sorte d'entrée en matière qui sert à préparer le terrain pour les excuses directes et indirectes. Les salutations d'ouvertures et les présentations de soi peuvent apparaître solitairement avant les excuses, tel qu'en (27) et (28) elles peuvent aussi se combiner, comme le montre (29).

27) **Allo, bonjour,** je vous appelle pour vous dire que j'accuserai un léger retard à notre rendez-vous. Veuillez m'excuser pour ce désagrément. (S2)

28) **C'est celle avec qui vous devriez travailler aujourd'hui,** je m'excuse monsieur mais je serai un peu en retard, je vous expliquerai tout sur place. (S2)

29) **Bonjour madame, c'est l'un de vos étudiants, celui avec qui vous aviez rendez-vous aujourd'hui,** juste pour m'excuser car je serai en retard. (S2)

La demande est un autre type d'acte accompagnateur employé dans la situation 2. Le locuteur demande à l'interlocuteur de lui accorder un peu plus de temps, comme le montre (30) ou de fixer un autre rendez-vous, tel qu'en (31).

30) C'est « X », je suis désolé monsieur, j'arriverai un peu tard parce que j'ai trop dormi. **Accordez-moi 15 minutes de plus s'il vous plaît.** (S2)

31) Bonjour Monsieur, c'est votre élève. Le sommeil m'a juste emporté. **Pouvez-vous fixer un autre rendez-vous?** (S2)

Les autres actes accompagnateurs sont l'annonce (32), la question (33) et le remerciement (34). En (32), le locuteur s'excuse et annonce son arrivée imminente, tentant ainsi de réduire l'agacement de son vis-à-vis. En (33), la question a pour finalité de savoir si l'interlocuteur a accepté les excuses présentées et s'il est disposé à travailler avec le retardataire. En exprimant sa gratitude anticipée en (34), le locuteur cherche à attribuer d'avance les qualités d'un bienfaiteur à son professeur et à amener ce dernier à lui pardonner le retard. Autrement dit, le remerciement prospectif sert à atténuer la connotation directive de la demande de pardon, à flatter la face positive du destinataire et à afficher son optimisme par rapport à l'issue de l'échange.

- 32) Bonjour monsieur, C'est Ali Kapnang. Excusez mon retard. **J'arrive dans quelques instants.** (S2)
- 33) C'est « X » au téléphone monsieur, je m'excuse pour le retard. **Puis-je venir maintenant?** (S2)
- 34) C'est moi « X », bonjour monsieur, je tiens juste à m'excuser par rapport à l'acte posé, cela est dû à l'excès de sommeil. J'espère que vous me comprendrez, **merci d'avance.** (S2)

Comme déjà indiqué plus haut, la modalisation des excuses a aussi lieu moyennant des procédés lexicaux, morphologiques et syntaxiques situés au sein des excuses proprement dites. C'est la raison pour laquelle ils sont appelés modalisateurs internes. Ces éléments font l'objet de la section qui suit.

#### 4.3.2 Les modalisateurs internes

Nous commençons par les procédés d'intensification ou intensificateurs.

##### Les intensificateurs

Parmi les procédés en jeu pour intensifier la valeur illocutoire des excuses dans le corpus analysé on peut trouver les éléments présentés ci-dessous.

Il y a en premier lieu, les adverbes d'intensité qui fonctionnent comme des marqueurs de sincérité. Bon nombre de répondants recourent aux adverbes tels que « vraiment », « sincèrement », « tellement », « complètement », etc., à la combinaison « toutes + mes » (« je te présente toutes mes excuses »), aux adverbes et locutions temporels comme « encore », « une fois de plus », à la locution « mille fois », entre autres, pour renforcer les excuses directes.

Ensuite viennent les marqueurs de sincérité. Ils sont mobilisés pour insister sur l'importance accordée par le locuteur à la demande d'excuse et à l'aboutissement de



celle-ci. Les expressions utilisées à cet effet sont « *je tenais (juste) à* » ; « *je tiens à* » (« *je tenais à m'excuser par rapport au retard que je vais accuser* » ; « *Je tiens à m'excuser pour mon retard* » ; « *je tenais juste à m'excuser par rapport a mon retard au rendez-vous de tout à l'heure* »). A cela s'ajoute l'emploi du verbe « *vouloir* » conjugué au présent de l'indicatif pour exprimer la volonté de s'excuser pour le tort causé (« *je veux m'excuser pour le retard* »).

Mentionnons aussi l'emploi des marqueurs d'émotions fortes, notamment les interjections qui servent à exprimer l'état d'âme du locuteur, celui de la surprise et du regret: « *oh, oups, Oh mon Dieu! Aie! Oh, Ouaih!, Oh là là!, Oh zut! Mon Dieu!, Ah! Mince* ».

Il faut aussi relever que les termes relationnels, notamment les termes d'adresse sont employés pour rappeler ou réaffirmer la nature des rapports entre le locuteur et l'interlocuteur. Certains de ces termes attestés dans la situation 1 expriment la convivialité ou la solidarité (« *cher ami, gars, mon ami, ma chérie, père, ma puce, combi, mon cher, mon pote* »). D'autres termes sont attestés dans la situation 2 et servent à exprimer le respect ou la déférence envers l'interlocuteur en position haute (« *professeur, monsieur, madame* »<sup>1</sup>). Dans les deux situations, ces termes relationnels servent à rappeler que la relation indiquée prévaut en dépit de l'offense.

### **Les adoucisseurs**

Parmi les procédés en jeu pour minimiser la gravité de l'offense afin d'obtenir l'indulgence de l'allocutaire on compte plusieurs sous-groupes.

Citons tout d'abord les minimisateurs. Ce sont pour la plupart les adjectifs « *petit* » et « *léger* » qui sont abondamment employés dans la situation 2 (retard au rendez-vous avec le professeur). Ces adjectifs s'utilisent généralement dans les expressions de prise de responsabilité contenant le substantif « *retard* » ou « *contretemps* » (« *J'ai un petit contretemps* » ; « *je vais accuser un petit retard* » ; « *je serai au rendez-vous mais avec un léger retard* »). Ces procédés sont mobilisés à des fins persuasives, d'autant plus qu'ils servent à diminuer symboliquement la gravité de l'offense commise (le retard) et de persuader ainsi l'interlocuteur de la possibilité de se montrer indulgent. Autrement dit, en utilisant ces adjectifs, le locuteur tente de montrer au destinataire que l'offense ne lui coûte pas cher et qu'il peut pardonner sans trop perdre la face. D'autres procédés de minimisation et d'approximation identifiés sont les éléments suivants: « *de quelques minutes* » (« *j'aurai un retard de quelques minutes* »), « *un peu* » (« *Monsieur, je serai un peu en retard* »), « *légèrement* » (« *je vous appelle en effet pour vous dire que je serai légèrement en retard au rendez-vous.* », « *peut-être* » (« *Monsieur je vous appelle pour vous aviser que je serai en retard, peut-être d'un quart d'heure* »).

---

<sup>1</sup> L'analyse quantitative révèle que *monsieur* apparaît 82 fois, *professeur* est identifié 16 fois, alors que *madame* s'emploie dans 10 énoncés.

Dans certains cas, la minimisation se renforce moyennant le cumul de plusieurs procédés (« *Je serai un tout petit peu en retard* »). D'une manière générale, ces procédés servent à protéger la face de l'interlocuteur et celle du locuteur.

Il faut aussi signaler que les formules « *s'il te plaît* » et « *s'il vous plaît* » sont très récurrentes dans notre corpus où elles revêtent une fonction ambivalente dans les excuses recensées. D'une part, ces formules peuvent fonctionner comme des excuses directes tout court, même si dans la plupart de nos exemples, elles accompagnent d'autres types d'excuses (« *s'il te plaît je n'ai fait exprès* » ; « *s'il vous plaît excusez-moi* »). Lorsqu'elles sont associées aux excuses, les formules « *s'il te plaît* » et « *s'il vous plaît* » fonctionnent comme des procédés atténuateurs. Dans ce cas, elles servent à minimiser l'impression d'injonction que pourrait éventuellement ressentir le destinataire à l'égard des excuses directes. Dans l'exemple (35) on peut dire que « *s'il te plaît* » sert à amadouer l'interlocutrice et cette expression vient en appui à l'excuse directe « *excuse-moi* » et l'excuse indirecte « *je ne l'ai pas fait exprès* ». Signalons que ces formules se conçoivent aussi comme des demandes d'excuses, tel qu'en (36). Dans cet exemple, « *s'il vous plaît* » est une activité réparatrice antéposée, la formule peut s'interpréter dans ce cas comme une forme d'excuse du type « *pardonnez-moi/ excusez-moi* ».

35) **S'il te plaît** mon amie, excuse-moi car je ne l'ai pas fait pas exprès. (S1)

36) **S'il vous plaît**, je ne serai présent à l'heure prévue. J'ai eu un empêchement (S2)

Il y a aussi quelques formes performatives modalisées au moyen des verbes de modalité ou des semi-auxiliaires tels que « *vouloir* », « *aimer* », etc., qui sont conjugués au conditionnel. Leur emploi dans les excuses directes donne naissance aux énoncés comme « *je voudrais m'excuser pour le retard* », « *j'aimerais m'excuser* ». Mentionnons aussi quelques expressions de supplication construites autour du verbe « *prier de* » et le verbe « *vouloir* » à l'impératif. Quelques énoncés recensés dans le corpus sont « *je vous prie d'accepter mes excuses* » ; « *je te prie de m'excuser pour le tort que je viens de te causer* » ; « *veuillez m'excuser pour ce désagrément* ». Certains répondants recourent aux formules de déférence telles que « *Avec tout le respect que je vous dois* » ; « *Sauf votre respect* ».

#### 4.3 Complexité des formes et variation stylistique

Le cumul des formules d'excuses et les combinaisons de plusieurs procédés lexicosémantiques est une stratégie abondamment employée dans le corpus. Si on relève quelques excuses simples et directes dans la situation du vase brisé (S1), toutes les excuses dans la situation du retard au rendez-vous (S2) résultent d'un cumul de

formulations et de procédés. Le cumul de formules a pour but d'adoucir l'offense et d'obtenir le pardon du supérieur. Nous avons aussi noté que les excuses présentées au professeur sont le plus souvent associées aux salutations, aux présentations et aux justifications.

Par ailleurs, l'emploi des formulations complexes présente quelques différences dans les deux situations de l'enquête. C'est ainsi qu'il a été constaté dans la situation du vase brisé que les répondants ont employé 22 types de combinaisons, dans lesquelles l'excuse directe est soit répétée soit associée à l'excuse indirecte. En ce qui concerne les types de combinaisons, l'analyse révèle que les répondants combinent deux, trois, quatre et cinq actes dans un même énoncé. Nous avons aussi remarqué que l'excuse directe occupe le plus souvent la première position de la séquence énonciative dans la plupart des combinaisons attestées. L'on observe aussi que l'excuse directe est généralement suivie d'une reconnaissance de la faute, plus précisément d'une indication que l'offense n'était pas intentionnelle (« désolée, je ne l'ai pas fait exprès »), d'une autre excuse directe (« je suis vraiment désolé, toutes mes excuses »), d'une offre de réparation (« je suis désolé. Je vous achèterais un autre »), ou d'une justification (« je suis vraiment désolé mon cher! J'ai été tellement stressée durant cette journée! »). La promesse de non répétition de l'offense est aussi associée à l'excuse directe (« j'espère que tu ne m'en veux pas trop. La prochaine fois je ferais bien attention »). Ces combinaisons servent tout d'abord à relever la sincérité du locuteur, à ménager la face du locuteur et à sauvegarder la relation avec l'allocataire.

Dans la situation du retard au rendez-vous (S2), le schéma des combinaisons est plus complexe. En plus des salutations et présentations qui servent d'entrée en matière dans les macro-actes d'excuses, l'excuse proprement dite est généralement composée d'une excuse directe<sup>2</sup> à laquelle le locuteur associe la prise de responsabilité (« je vous appelle pour vous dire que je serai en retard au rendez-vous »<sup>3</sup> et/ou la justification (« j'ai eu un empêchement de dernière minute »). Si la promesse de non-répétition n'est pas attestée dans la situation 2, plusieurs exemples sont des cas où le locuteur précise ou promet que le retard n'aura pas d'effets négatifs sur le travail à faire, tel que dans « je dois toutefois vous promettre que cela ne nuira en rien à votre projet de recherche ». On pourrait parler dans ce cas d'une offre implicite de réparation.

---

<sup>2</sup> L'excuse directe, c'est-à-dire l'expression de regret, la demande de pardon et l'offre d'excuse, apparaît 116 fois.

<sup>3</sup> La prise de responsabilité (contenant le lexème *retard*) est attestée 103 fois.

## 5. Conclusion

L'objectif de cette étude était de scruter la manière dont les locuteurs camerounais francophones présentent leurs excuses. L'analyse a révélé que les répondants à l'enquête disposent d'une panoplie de formulations à cet effet. Les formes qui fonctionnent comme des excuses directes dans le corpus sont des expressions de regret, des demandes de pardon et des offres d'excuses. Les excuses indirectes apparaissent sous forme de reconnaissance de la faute, de justification, d'offre de réparation et de promesse de non-répétition. Du point de vue de la fréquence des types de formulations, il a été constaté que les locuteurs emploient l'excuse directe beaucoup plus fréquemment que les excuses indirectes. Sur le plan de la complexité des formulations, nous avons remarqué que les formulations simples sont beaucoup moins nombreuses que les formulations complexes et ces dernières apparaissent avec un taux nettement plus élevé dans la situation du retard au rendez-vous. On a aussi pu observer que pour modifier la teneur de leurs excuses, les informateurs recourent à différents types de procédés lexicaux et syntaxiques. Les analyses effectuées ici permettent sans aucun doute de saisir un pan de la réalité des échanges réparateurs dans les interactions verbales en français au Cameroun.

Il faut rappeler que l'étude s'est focalisée sur l'excuse et qu'elle est basée sur un corpus de données écrites, élicitées au moyen d'un questionnaire. Il serait important d'approfondir cette recherche entamée ici en adoptant une approche interactionniste permettant de rendre compte de l'actualisation des différentes articulations de l'échange réparateur (notamment l'offense, l'excuse et la réaction à l'excuse) et leur variation situationnelle dans les interactions réelles.

## Références

- Araújo Carreira, Maria Helena (1997): *Modalisation linguistique en situation d'interlocution : Proxémique verbale et modalités en portugais*. Louvain/Paris: Éditions Peeters.
- Barron, Anne & Schneider, Klaus Peter (2009): Variational pragmatics: Studying the impact of social factors on language use in interaction. *Intercultural Pragmatics*, 6(4), 425-442.
- Blum-Kulka, Shoshana, House Juliane, & Kasper Gabriele (eds.) (1989): *Cross-cultural pragmatics: Requests and apologies*. Norwood: Ablex Publishing,
- Brown, Penelope & Levinson, Stephen. (1987): *Politeness: some universals in language usage*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Diyani Bingan, Charles Boris (2010): *Begrüßung, Verabschiedung und Entschuldigung in Kamerun und Deutschland. Zur linguistischen Beschreibung von Sprechakten in der Alltagskommunikation*. Frankfurt am Main: Peter Lang.

Edmonds, Amanda (2010): 'Je suis vraiment désolé' ou comment s'excuser en interlangue. In: De Buron-Brun, Bénédicte (éd.), *Identité, altérité et interculturalité*. Paris: L'Harmattan, p. 69-82.

Goffman, Erving (1973): *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. [Traduit de l'anglais par Alain Kihm]. Paris: Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2005): *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1998): *Les interactions verbales*. T.III. Armand Colin : Paris.

Olsthain, Elite (1989): Apologies across languages. In: Blum-Kulka, S., House, L. & Kasper, G. (eds.), *Cross-cultural pragmatics: Requests and Apologies*. Norwood, NJ: Ablex, p. 155-174.

Picard, Dominique (1998): *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*. Paris : PUF.

Schölmlberger, Ursula (2008): Apologizing in French French and Canadian French. In: Schneider, Klaus Peter & Barron, Anne (eds.), *Variational Pragmatics. A Focus on Regional Varieties in Pluricentric Languages*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, p. 329-350.

Warga, Muriel & Schölmlberger, Ursula (2007): The acquisition of French apologetic behavior in a study abroad context. *Intercultural Pragmatics*, 4(2), 221-251.